

Région
Corse

Atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Outil d'analyse et de comparaison
des quartiers prioritaires
et de leur environnement

Septembre 2017



Coordination : [Stéphanie Mas](#), [Karine Hurel](#)

Conception des tableaux : [Mohammed El Asri](#)

Conception des cartes : [Aurélie Douet](#), [Arnaud Genevrier](#)

Assistance à la conception des tableaux : [Pierre-Alban Bonin](#),
[Pascal Dieusaert](#), [Helga Mondésir](#), [Noémie Oswald](#), [Marie Sala](#)

Relecture : [Muriel Thoin](#)

Mise en page : [service Communication du CGET](#)

Responsable de la communication : [Corinne Gonthier](#)
corinne.gonthier@cget.gouv.fr; tél. : 01 85 58 60 49

Sommaire

Introduction	5
Indicateurs	6
1 - La géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville - Corse	9
Corse-du-Sud	12
Haute-Corse	14
2 - Données détaillées quartier par quartier	17

Introduction

L'atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville vise à outiller en données statistiques thématiques les acteurs locaux en charge de ces territoires, qu'il s'agisse des signataires des contrats de ville, des élus, des préfets délégués à l'égalité des chances (Pdec), des sous-préfets ville, des centres de ressources de la politique de la ville...

Conçu par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), ce document présente, dans une première partie, la géographie des quartiers prioritaires. À l'aide de cartes et de tableaux synthétiques, ces derniers sont décrits au travers d'indicateurs qui reflètent les trois grands axes de la politique de la ville : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et de l'emploi. Les données sont ventilées à différentes échelles (région, département, établissement public de coopération intercommunale) en comparant systématiquement les caractéristiques des populations vivant en quartiers prioritaires à celles de l'ensemble du territoire visé. Les données des quartiers prioritaires sont ainsi replacées dans leur contexte géographique et socio-économique.

Dans une deuxième partie, des données détaillées quartier par quartier permettent leur mise en regard avec les principaux autres zonages relatifs à la politique de la ville (éducation prioritaire, zone de sécurité prioritaire, programme national de renouvellement urbain et zone franche urbaine).

Les différents niveaux d'observation proposés permettent une vision globale des questionnements et une appréhension des leviers d'action plus aisée. En effet, la représentation graphique permet à l'utilisateur de comparer les quartiers prioritaires entre eux au sein d'un même territoire ou des quartiers prioritaires de même profil dans des territoires différents.

Indicateurs

Composition de la population

• Population

Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2013.

• Jeunes de 0 à 14 ans (%)

Part de la population de 0 à 14 ans dans la population totale.

Source : Insee, estimations démographiques, RP 2010

Cohésion sociale

• Réussite au brevet (%)

Taux de réussite au brevet, en %, dans les établissements publics à moins de 300m d'un quartier prioritaire (QP) de la politique de la ville, comparé avec les taux à l'échelle des contrats de ville ou communes isolées, des départements et des régions.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Depp 2014-2015

• Taux de pauvreté¹ (%)

Part de la population, en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain².

Source : Insee, FiLoSoFi 2013

Emploi

• Taux d'emploi des femmes (%)

Part des femmes ayant un emploi parmi l'ensemble des femmes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, estimations démographiques, RP 2010

• Taux d'emploi des hommes (%)

Part des hommes ayant un emploi parmi l'ensemble des hommes âgés de 15 à 64 ans.

Source : Insee, estimations démographiques, RP 2010

Logements

• Taux de vacance (%)

Part des logements vacants dans l'ensemble des logements.

Source : Insee, estimations démographiques, RP 2010

• Part des logements sociaux (%)

Échelle	Part des logements sociaux (en %)
Ensemble des QP de communes signataires du contrat de ville	Part de logements sociaux des QP dans l'ensemble des communes signataires du Contrat de ville ou de la commune isolée
Total contrat de ville	Part de logements sociaux des communes du contrat de ville dans l'ensemble du département
Ensemble des QP du département	Part de logements sociaux des QP dans l'ensemble du département
Total du département	Part de logements sociaux du département dans l'ensemble de la région
Ensemble des QP de la région	Part de logements sociaux des QP dans l'ensemble de la région
Total de la région	Part de logements sociaux de la région dans l'ensemble France

Source : SOeS, Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2015

1. Lorsque des quartiers prioritaires appartiennent à plusieurs contrats de ville, il n'a pas été possible de calculer le taux de pauvreté pour l'« ensemble des QP du contrat de ville » ou le « total du contrat de ville » : la donnée est donc manquante.

2. Le niveau de vie est défini par l'Insee comme le revenu disponible (comprenant les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs) d'un ménage divisé par le nombre d'unités de consommation, coefficient qui dépend de la taille du ménage : il faut compter une unité pour le premier adulte, 0,5 unité pour chaque personne supplémentaire de plus de 14 ans et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans.

Le niveau de vie médian correspond au revenu disponible par unités de consommation dont dispose la moitié (50 %) de la population.

Typologie des quartiers

Typologie cadre de vie

- ANC** Centres anciens
- PUU** Quartiers HLM de petites unités urbaines
- PET** Quartiers périphériques de petites adresses
- GDE** Quartiers HLM périphériques de grandes unités urbaines
- BAN** Quartiers HLM de banlieues éloignées de grandes unités urbaines

Typologie cohésion sociale

- INT** Quartiers intégrés dans un environnement mixte
- PET** Petits quartiers en grande précarité qui se fondent dans leur environnement
- SEG** Quartiers ségrégués
- DEF** Grands quartiers défavorisés

Typologie emploi

- DYN** Quartiers qui profitent d'un environnement dynamique
- DEC** Quartiers en décrochage
- IND** Quartiers en difficulté dans un environnement industriel

Source : les trois typologies des quartiers prioritaires consacrées au cadre de vie, à la cohésion sociale et à l'emploi sont issues du rapport 2016 de l'Observatoire national de la politique de la ville (document disponible sur www.onpv.fr).

Zonages de la politique de la ville intersectant un quartier prioritaire

- Zones de sécurité prioritaire (ZSP) : elles ont été définies sur des critères relatifs à l'insécurité et aux déséquilibres socio-économiques constatés par le ministère de l'intérieur.
- Quartier d'intérêt national/régional du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) : programme d'investissement de transformation du cadre de vie des habitants des quartiers les plus défavorisés porté par l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) sur la période 2014-2024 :
- Zones franches urbaines de première génération (1G), de deuxième génération (2G) ou de troisième génération (3G) : ce sont des quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Ils ont été définis à partir des critères sociaux-économiques (taux de chômage, proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme, proportion de jeunes et potentiel fiscal par habitant).

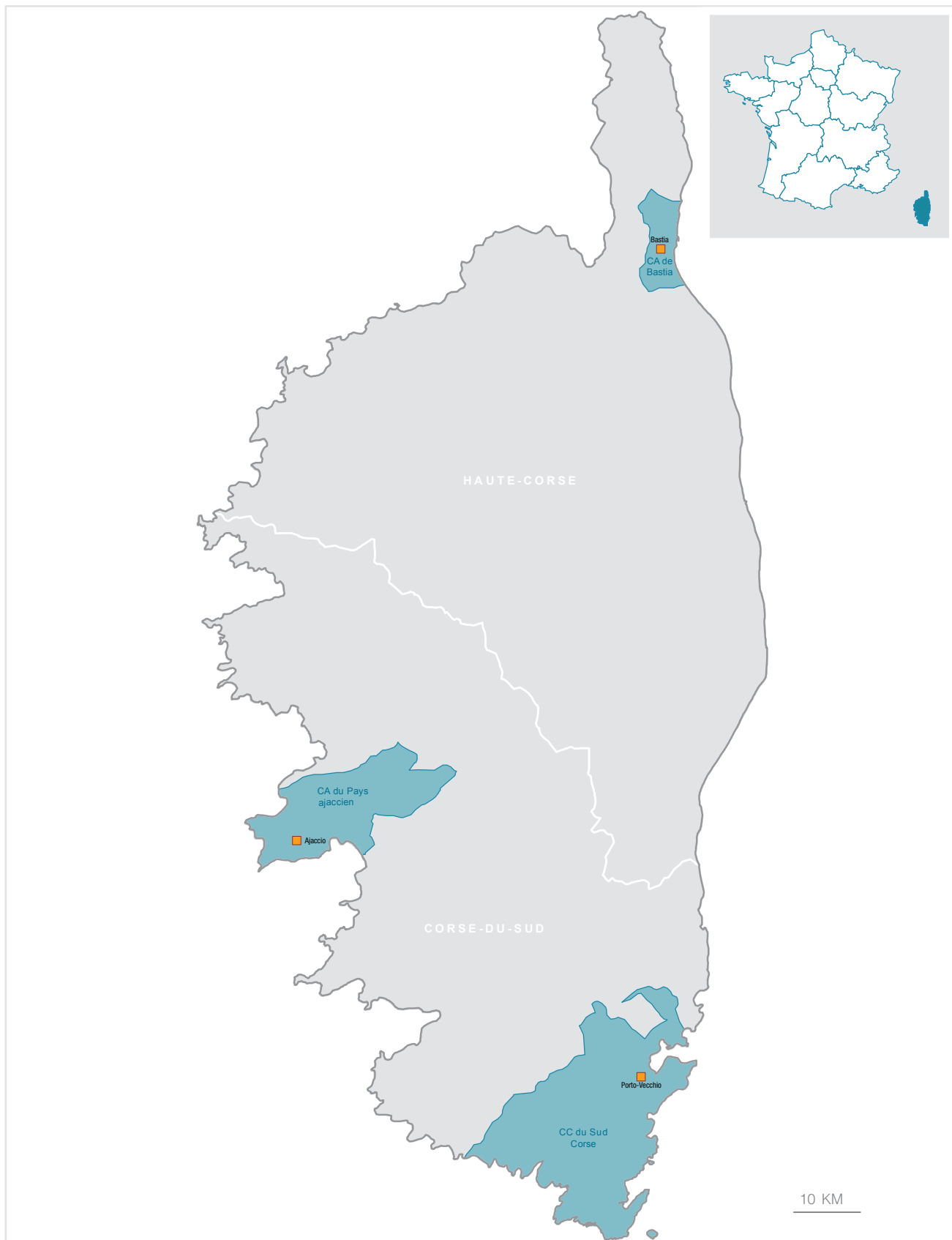
Indicateurs relatifs aux collèges

- Collèges publics <300m : nombre de collèges à moins de 300 mètres du quartier prioritaire
- Collèges publics REP <300m : nombre de collèges classés « Réseau d'éducation prioritaire » à moins de 300 mètres du quartier prioritaire
- Collèges publics REP+ <300m : nombre de collèges classés « Réseau d'éducation prioritaire renforcé » à moins de 300 mètres du quartier prioritaire

1

**La géographie
des quartiers
prioritaires
de la politique
de la ville de la
région Corse**

Corse



La géographie prioritaire de la politique de la ville CORSE

- Commune ayant un ou plusieurs QPV
- Intercommunalité * concernée par un ou plusieurs QPV

* Périmètre au 1^{er} janvier 2015. Les communes sans intercommunalité sont signataires d'un contrat de ville en 2015.



5 QPV soit **0,4 %**
des QPV de la
France métropolitaine




14 277 habitants
en QPV soit **4,5 %**
de la population régionale

La géographie prioritaire de la politique de la ville

2A - CORSE-DU-SUD

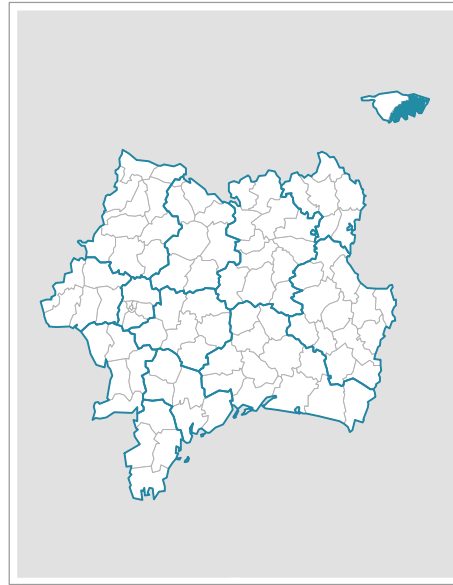
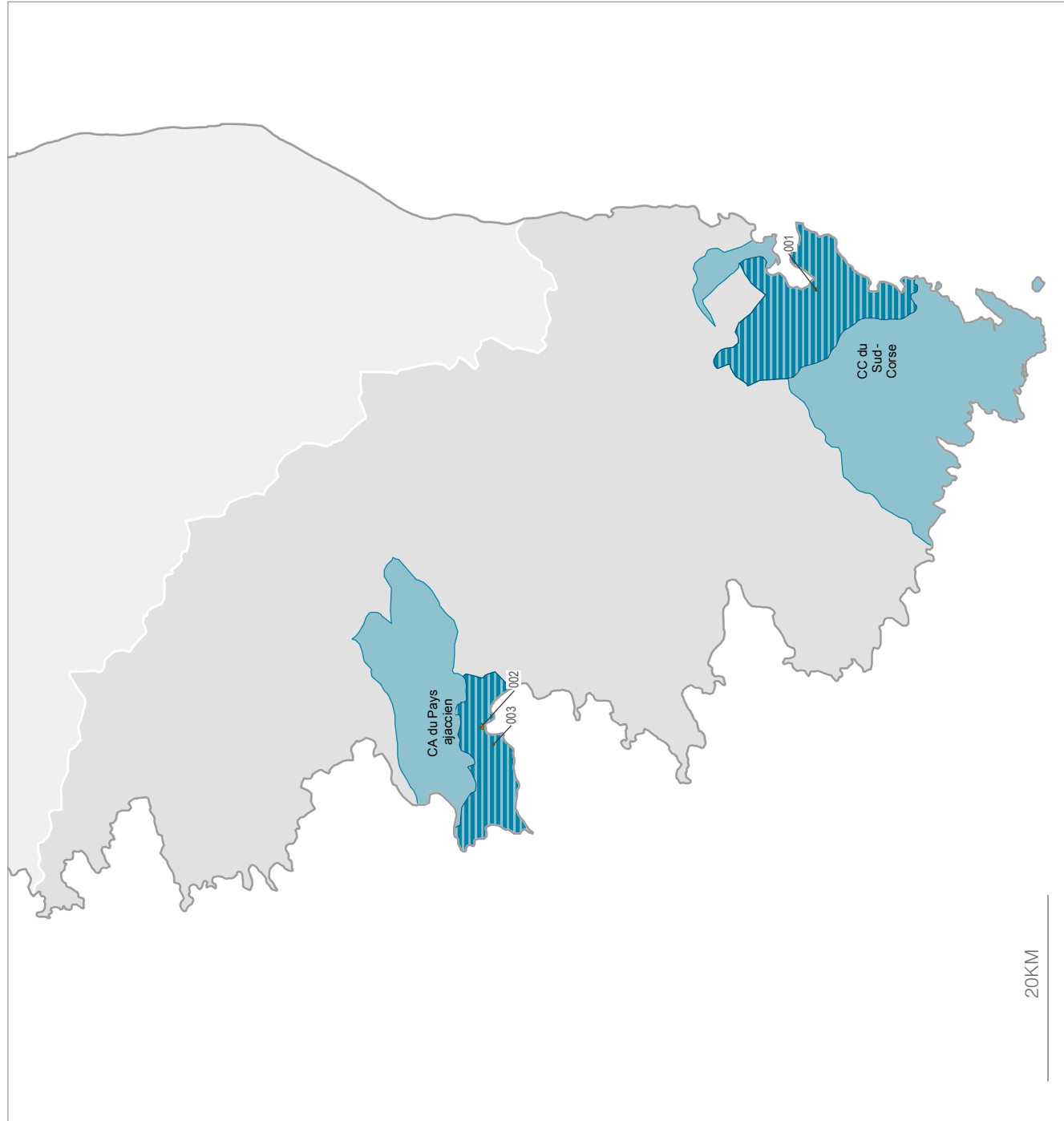
 Quartier en politique de la ville (QPV)

003  Code de QPV

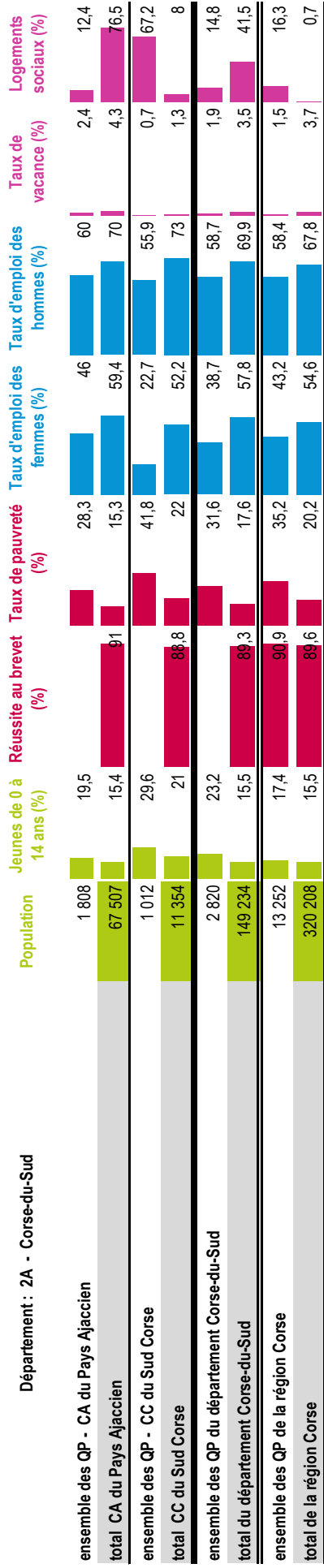
 Commune ayant un ou plusieurs QPV

 Intercommunalité * concernée par un ou plusieurs QPV

* Périmètre au 1er janvier 2015. Les communes sans intercommunalité sont signalées d'un contrat de ville en 2015



Département : 2A - Corse-du-Sud



La géographie prioritaire de la politique de la ville

2B - HAUTE-CORSE

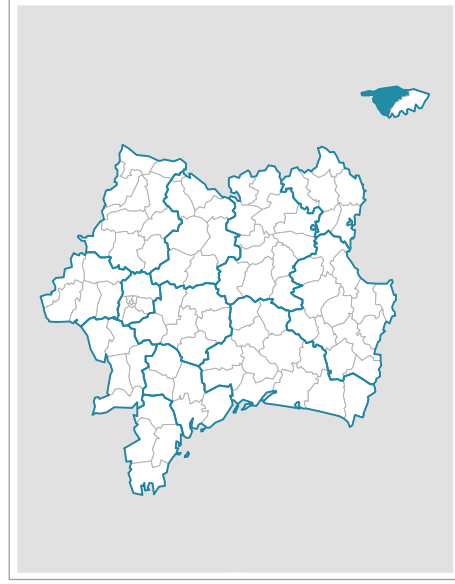
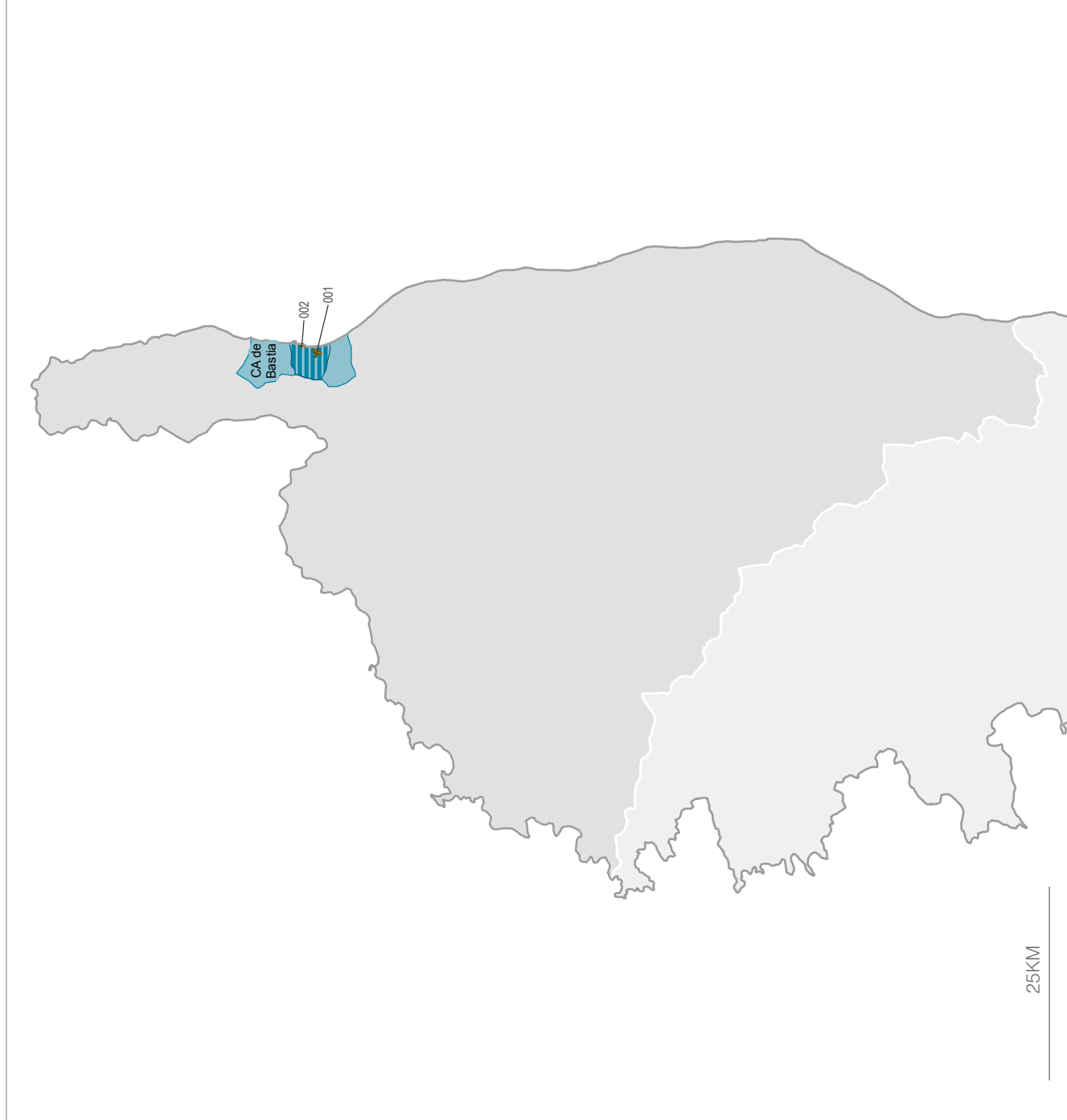
 Quartier en politique de la ville (QPV)

003  Code de QPV

 Commune ayant un ou plusieurs QPV

 Intercommunalité * concernée par un ou plusieurs QPV

* Périmètre au 1er janvier 2015. Les communes sans intercommunalité sont signataires d'un contrat de ville en 2015



Département : 2B - Haute-Corse

	Population	Jeunes de 0 à 14 ans (%)	Réussite au brevet (%)	Taux de pauvreté (%)	Taux d'emploi des femmes (%)	Taux d'emploi des hommes (%)	Taux de vacance (%)	Logements sociaux (%)
ensemble des QP - CA de Bastia	10 432	15,9	90,9	36,5	44,4	58,3	1,4	26,6
total CA de Bastia	42 254	16,8	90,2	21	50,8	64	3,7	65,3
ensemble des QP du département Haute-Corse	10 432	15,9	90,9	36,5	44,4	58,3	1,4	17,4
total du département Haute-Corse	170 974	15,4	89,9	22,5	51,7	66,1	3,9	58,5
ensemble des QP de la région Corse	13 252	17,4	90,9	35,2	43,2	58,4	1,5	16,3
total de la région Corse	320 208	15,5	89,6	20,2	54,6	67,8	3,7	0,7

2

**Données
détaillées quartier
par quartier**

Code géographique	Libellé	Population	Jeunes de 0 à 14 ans (%)	Réussite au brevet (%)	Taux de pauvreté (%)	Typologie cohésion sociale	Taux d'emploi des femmes (%)	Taux d'emploi des hommes (%)
94	Ensemble des QP de la région Corse	13 252	17,4	90,9	35,2	---	43,2	58,4
94	Total de la région Corse	320 208	15,5	89,6	20,2	---	54,6	67,8
2A Corse-du-Sud - CC du Sud Corse								
QP02A001	Pifano	1 012	29,6		41,8	SEG	22,7	55,9
2A Corse-du-Sud - CA du Pays Ajaccien								
QP02A002	Salines	1 808	19,5		27,4		46	60
2B Haute-Corse - CA de Bastia								
QP02B001	Quartier Sud	7 310	15,3		35,4		43,3	55,6
QP02B002	Centre Ancien	3 122	17,1	90,9	40	INT	47,3	63,4

Typologie emploi	Taux de vacance (%)	Logements sociaux	Typologie cadre de vie	Collèges publics <300m	Collèges publics REP <300m	Collèges publics REP+ <300m	ZSP	NPNRU avec intérêt national/régional	ZFU	Code géographique
---	1,5	2 155	---	---	---	---	---	---	---	94
---	3,7	13 201	---	---	---	---	---	---	---	94
DEC	0,7	295	PUU					IR		QP02A001
DYN	2,4	518								QP02A002
DYN	0,4	1 298	PUU					IR		QP02B001
DYN	3,6	44	ANC	3	0	1				QP02B002



Premier ministre

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

RETROUVEZ-NOUS SUR

www.cget.gouv.fr

